

MAGOG – INONDATIONS SEPTEMBRE 2013

BILAN DES ACTIVITÉS

PORTRAIT DE NOTRE ACTION



**98 familles
aidées**

(soit 214 personnes)

Aide d'urgence aux personnes sinistrées et aux familles évacuées

Dans les heures qui ont suivi les inondations à Magog, un centre d'accueil et d'information a été rapidement aménagé au Centre sportif La Ruche. Les bénévoles sur place ont ainsi pu rencontrer individuellement les familles pour évaluer leurs besoins, offrir l'aide d'urgence de la Croix-Rouge et combler les besoins essentiels des familles touchées.



L'hébergement dans un hôtel de la région



Des repas chauds



Tout ce qu'il faut pour habiller la famille
de la tête aux pieds



Des couvertures et troussees d'hygiène



Des troussees de nettoyage au moment
de réintégrer le logement



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE
QUÉBEC**

Suivez-nous!



CroixRougeQuebec



@CroixRouge_Qc



Galerie photo de Croix-Rouge
Québec sur Flickr



Vidéos mises en ligne par Croix-Rouge
canadienne, Québec



Blogue de la Croix-Rouge canadienne
croixrouge.ca/blogue

Rétablissement à long terme pour les familles sinistrées, les propriétaires et locataires occupants de résidences principales endommagées et pour les propriétaires d'immeubles locatifs endommagés

L'aide de la Croix-Rouge s'est prolongée pour 22 familles dont la résidence principale avait été endommagée. Elles ont ainsi bénéficié de l'aide de la Croix-Rouge pour leurs besoins essentiels et de l'aide supplémentaire pour amortir les frais liés au déménagement ou aux réparations de leur résidence ainsi que de l'aide pour répondre aux besoins des enfants.

Soutien à la communauté

Les projets de soutien à la communauté visent à s'assurer que les organismes sans but lucratif peuvent augmenter leur capacité à offrir des services supplémentaires et à répondre aux besoins qui sont plus importants ou plus nombreux à cause du sinistre.

Soutien aux intervenants d'urgence

Les intervenants d'urgence pourront bénéficier de formations en sécurité civile adaptées aux forces et ressources du milieu afin qu'ils puissent se doter de moyens et d'outils complémentaires favorisant la résilience de la population et des organismes lors de prochains sinistres ou catastrophes.

Les frais de collecte en lien avec le fonds Inondations Magog n'ont pas dépassé 5 %, ce qui signifie que pour chaque dollar amassé, au moins 95 sous ont été utilisés directement pour l'aide aux sinistrés.

Partenaires

DESJARDINS, partenaire de premier plan, soutient la Croix-Rouge grâce à des dons substantiels et récurrents ou en organisant annuellement d'importantes collectes de fonds auprès de sa clientèle ou de ses employés. La Croix-Rouge est ainsi prête à venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin au moment où ils en ont le plus besoin : dans l'urgence.